

PROGRAMME DE FORMATION AU RECYCLAGE CERTIFICAT DE FORMATION DE BASE A LA SECURITE

Titre visé	Attestations de formation menant à la revalidation du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) : <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de recyclage aux «techniques individuelles de survie» (R.TIS). • Attestation de recyclage à la « formation de base à la lutte contre l'incendie» (R.FBLI).
Public concerné et prérequis	Toute personne embarquée sur un navire, soumis au code STCW, qui dispose d'un certificat de formation de base à la sécurité et dont la revalidation est requise. Ce certificat étant soumis à revalidation quinquennale. Une attestation de visite médicale, en cours de validité, certifiée par un médecin des gens de mer, sera exigée. Prérequis formation : Être titulaire du certificat de base à la sécurité (CFBS).
Textes de référence	<u>Arrêté du 24 juillet 2013, modifié par arrêté du 09 mars 2015</u> , relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime.
Objectifs	Permettre aux personnels embarqués de disposer d'une formation de recyclage afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de pouvoir réagir efficacement en cas d'accident, d'avarie, de sinistre, d'abandon de navire. Permettre aux personnels embarqués de disposer d'une formation de recyclage afin de réduire le risque d'incendie, d'être préparé à faire face à des situations d'urgences dues à un incendie, de lutter contre les incendies et de les éteindre.
Durée et modalités d'organisation	22 heures de formation. Formation dispensée en centre de formation, en continu, en présentiel, dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules : <ul style="list-style-type: none"> • Salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, • Bâtiment-feu pour les exercices de lutte incendie (Recyclage FBLI) • Milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie (Recyclage TIS). Les équipements de protection feu et combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation.

Programme	<p>Recyclage TIS : 8 heures Enseignements théoriques (4h) et pratiques (4h) de survie en mer en cas d'abandon du navire.</p> <p>Recyclage FBLLI : 14 heures Enseignements théoriques (4h) et pratiques (10h) de formation de base de lutte à la lutte contre les incendies à bord.</p>
Contenu de la formation	<p><u>Recyclage Techniques individuelles de survie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nature de la formation : cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences TIS. • Exercices pratiques en mer. <p><u>Recyclage Formation de base à la lutte contre l'incendie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nature de la formation : cours de remise à niveau et d'actualisation des connaissances relatives aux compétences FBLLI • Exercices pratiques.
Lieu du stage	Pointe à Pitre
Nombre de participants	12 stagiaires maximum
Intervenant(e)s	<p>Formateur(trice)s pour adultes, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS (Norme STCW 2010).</p> <p>Formateur(trice)s pour adultes, spécialisé(e)s FBLLI, titulaires des attestations de formation CQALI, Sapeurs-Pompiers.</p>
Conditions de revalidation du certificat	<p>Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.</p> <p>Avoir suivi et participé aux 2 modules de formation.</p> <p>Avoir atteint les normes de compétences minimales requises.</p>

TOP 50
 Lot. 4 Immeuble Karukera
 Marina Bas du Fort
 97110 POINTE-À-PITRE
 Tél. : 0690 48 51 38
 SIRET 434 599 320 00034 - APE 7721Z